

[Français]

Vous, estimé ami, vous êtes le Président. Je pense que c'est vous qui devrez rapporter, et là, je fais appel à madame le leader du gouvernement au Sénat de rapporter au premier ministre du Canada l'objet de ce débat d'aujourd'hui.

De toute façon, le très honorable premier ministre du Canada, que j'ai applaudi debout hier, à la Chambre des communes...

[Traduction]

Hier, j'étais debout dans la tribune et j'ai applaudi le premier ministre du Canada lorsqu'il a prononcé son discours. Et, croyez-le ou non, je suivais l'exemple du nouveau chef du Parti réformiste.

•(1450)

Il a agi différemment. Lorsque l'on parle du Canada, on ne devrait pas faire de politique. Ce pays est trop important pour qu'il fasse l'objet d'un jeu.

[Français]

Votre Honneur, je me soumetts à vous. Je souhaite de deux choses l'une: ou bien on amende ce rapport... Je ne le demande pas.

[Traduction]

J'ai bien peur de n'avoir personne pour appuyer cette motion, pour le moment.

[Français]

Je vous informe que lorsque je regarde la liste du comité sénatorial permanent des affaires étrangères, bien, je serai présent continuellement et cela deviendra gênant pour ceux qui seront absents.

[Traduction]

Et je répète, je serai présent aux séances de mon comité favori, le comité des affaires étrangères, bien que je n'en sois pas membre. Vu que j'ai l'intention d'être là, cela pourrait devenir gênant pour ceux qui, parfois, ne viennent pas.

Toutefois, ce n'est pas la bonne façon de procéder. Je pensais qu'en venant au Sénat, je pourrais consacrer le reste de mes jours à la cause de ma vie: le Canada. Est-ce clair, honorables sénateurs? Ce pays demeure le plus grand espoir de cette pauvre planète. Malgré nos différences et toutes nos langues, c'est encore le meilleur pays au monde. On ne peut pas faire de politique là-dessus. Pas moyen de s'envoyer des flèches sur ce sujet. D'ailleurs, je n'étais peut-être pas la cible de cette flèche. Pourtant, je trouve étrange qu'on ait omis de m'informer que mon nom n'était proposé pour aucun comité.

[Français]

L'honorable Gildas L. Molgat (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, je ne veux pas prolonger le débat sur cette question. J'ai beaucoup de sympathie pour la position que défend l'honorable sénateur Prud'homme. Je veux tout simplement mentionner que, bien sûr, tous les sénateurs ont

le droit de participer à tous les comités. Aucun sénateur n'est exclu. Cela s'applique tout autant aux comités qui se réunissent à huis clos que les comités ouverts à tout le monde. Cela s'applique à tous les comités. Il n'est pas empêché de participer.

Mais je crois que le système, autant à l'autre Chambre qu'ici, a toujours été à l'effet que les partis officiels déterminaient la composition des comités. Ce n'est pas un changement par rapport à ce qui a été fait dans le passé. Je comprends très bien la position du sénateurs. Peut-être pourrions-nous en arriver à une entente qui inclurait les différents sénateurs indépendants. Je ne sais pas, cela vaudrait la peine d'être discuté.

[Traduction]

L'honorable Jack Marshall: Honorables sénateurs, je voudrais poser une question à l'honorable sénateur Molgat. A-t-on songé aux séances d'organisation de ces comités? Si je pose la question, c'est que le Sénat sera absent durant trois semaines, sauf erreur. De nombreux sujets importants doivent être soulevés et discutés.

Le sénateur Molgat: Honorables sénateurs, je ne crois pas qu'il m'appartienne de traiter de cet aspect. Notre parti ne détient pas la majorité au sein des comités. L'honorable sénateur devrait peut-être s'adresser aux détenteurs de la majorité.

L'honorable C. William Doody: Le chef de l'opposition n'accepte pas de questions.

Le sénateur Marshall: Le chef de mon parti pourrait-il répondre?

L'honorable John Lynch-Staunton (chef de l'opposition): Honorables sénateurs, il incombe au greffier de chaque comité de convoquer la première séance d'un comité pour qu'il choisisse le président, le vice-président et les membres du comité de direction. Cette décision sera prise lorsque tous les membres de comité seront disponibles.

[Français]

Le sénateur Hébert: Honorables sénateurs, au cas où certains honorables sénateurs s'étonneraient que le rapport ne fasse pas mention du comité pourtant bien important de la Régie interne, des budgets et de l'administration, je veux préciser qu'il a été convenu entre les deux partis que le nouveau comité serait formé après que le comité actuel aura terminé l'étude du budget. Ce sera donc dans un prochain rapport.

[Traduction]

Le sénateur Marshall: Puis-je présenter une demande à son Honneur, honorables sénateurs? Nous allons nous absenter pour trois semaines.

Le sénateur Molgat: Deux semaines.

Le sénateur Marshall: J'ai calculé environ 19 jours jusqu'au 8 février. Nous avons interrompu nos activités durant six ou sept mois. Dans le discours du Trône, il a été question de commémorer le Jour J, un événement important et historique. Nos préparatifs en vue des célébrations à cet égard sont en retard d'environ deux ans. Je raconterai aux honorables sénateurs ce que font les États-Unis et la Grande-Bretagne à ce sujet.